

MUNICIPALITÉ D'UPTON

810, rue Lanoie, Upton, Québec, J0H 2E0
Téléphone : 450 549-5611 -- Télécopieur : 450 549-5045
Courriel: info@upton.ca -- Site internet: www.upton.ca

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussigné Cynthia Bossé, directrice générale, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le mardi 8 septembre 2020 à 20h00, en la salle du Conseil du bureau municipal au 810 rue Lanoie à Upton, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

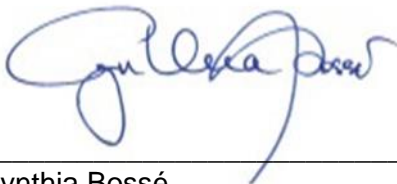
Lot numéro : 1 957 538.

Adresse : 590, rang du Carré.

Dérogation demandée : Autoriser une distance, de la ligne arrière de lot projeté d'un bâtiment accessoire isolé, de 1,15 mètres. L'article 7.2.1.3 du Règlement de zonage 2002-90 indique que dans les zones à l'extérieur du périmètre d'urbanisation, dans le cas d'un bâtiment accessoire isolé, il doit être maintenu une distance minimale de 1,5 mètre de toute ligne de propriété.

Lors de ladite séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande.

Donné à Upton, ce 20 août 2020.



Cynthia Bossé
Directrice générale
Municipalité d'Upton